

## DECLARATION SUR LA SITUATION SECURITAIRE AU BURUNDI

*Suite au contexte sécuritaire préoccupant caractérisé par les assassinats ciblés, les attaques à la grenade aux domiciles de certains parlementaires, les actes de violences et de terrorisme à l'égard des enseignants dans beaucoup de provinces du pays, ainsi que d'autres actes de tueries et de banditisme à main armée, de viols et autres atteintes à la sécurité des personnes et de leurs biens, les associations ABJ (Association Burundaise des Journalistes), OAG (Observatoire de l'Action Gouvernementale), FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile), Ligue Iteka et LDGL (Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs) voudraient porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :*

1. L'attaque des domiciles des parlementaires intervient dans un contexte de crise à l'Assemblée Nationale consécutive à la procédure de remplacement controversée de Madame Alice Nzomukunda au poste de 1<sup>er</sup> Vice Président.
2. Précédemment, 46 parlementaires, parmi lesquels figurent les victimes de l'attaque, avaient adressé une correspondance au Secrétaire Général de l'ONU, en date du 22 février 2008 exprimant leur préoccupation face aux menaces qui pesaient sur eux.
3. Cette attaque des domiciles des parlementaires s'inscrit dans le prolongement d'actes de tueries, de banditisme à main armée, de viols et violences diverses dans tout le pays rapportés quotidiennement par les médias et les associations de la société civile.
4. En outre, un nouveau phénomène de terrorisme à l'endroit des enseignants par une coalition anonyme de parents et d'écoliers dans l'indifférence totale de certaines autorités administratives est observé dans plusieurs localités du pays.
5. Les associations signataires de la présente déclaration regrettent que les maints et vibrants appels de l'opinion nationale et de la communauté internationale à l'endroit du Gouvernement du Burundi ne sont pas pris au sérieux malgré la gravité de la situation.
6. Les associations signataires constatent avec amertume que la quasi-totalité des enquêtes annoncées sur les divers crimes n'aboutissent pas. Cette situation contribue à asseoir la culture d'impunité dans notre pays.
7. Les associations signataires rappellent que le **GOVERNEMENT, à sa tête le Chef de l'Etat**, est le premier garant de la sécurité des populations et que le retard dans la mise en application des accords avec le Palipehutu FNL ne doit pas indéfiniment être une justification des violences et crimes perpétrés dans le pays.

**Pour toutes ces raisons, les associations signataires recommandent ce qui suit:**

**Au Gouvernement :**

- De tout mettre en œuvre pour identifier , rapidement et sans faux fuyants, les auteurs et les commanditaires des attaques perpétrées aux domiciles des parlementaires en août 2007 et mars 2008, afin de leur appliquer la force de la loi dans toute sa rigueur ;
- De rendre public les conclusions des enquêtes annoncées sur les nombreux crimes commis à travers le pays ;
- D'assurer la sécurité des populations et de leurs biens et de mettre fin à l'impunité qui encourage les criminels à perpétuer leurs actes sans crainte de poursuites judiciaires ;
- De tout mettre en œuvre pour faire cesser le terrorisme et la violence à l'égard des enseignants et de poursuivre en justice les auteurs de ces actes.

**A la communauté internationale :**

- De continuer à user de son influence pour amener l'Etat du Burundi à veiller au respect des droits de l'homme conformément aux engagements régionaux et internationaux.
- De continuer à soutenir le peuple Burundais dans cette situation sécuritaire préoccupante.

**Fait à Bujumbura le 14 mars 2008**

**Les signataires :**

Association Burundaise des Journalistes (ABJ) (sé) Jean-Paul Ndayizeye

Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC) (sé) Gordien Baranyanka

Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG) (sé) Gertrude Kazoviyo

Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka (LBDH ITEKA) (sé) David Nahimana

Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) (sé) Egide Niyongabo